
LES JEUNES ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

COMITÉ
CONSULTATIF
JEUNES

CCJ

Mise en contexte

Janvier 2013



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Contexte.....	3
Problématique.....	3
Méthodologie.....	3
Enquête auprès des jeunes	3
Enquête auprès des intervenants	4
La recherche.....	5
Volet Jeunes	5
Profil des répondants.....	5
Les besoins des jeunes	7
Les principales recommandations des jeunes	8
Volet Intervenants.....	8
Le profil des répondants.....	8
Les services offerts par les organismes.....	9
Les perceptions des intervenants quant aux caractéristiques, problématiques et besoins des jeunes fréquentant leur organisme.....	9
Les principales contraintes à l'intervention selon les répondants.....	10
Les principales recommandations des intervenants.....	10
Conclusion	11
Annexe 1 – Définition des personnes éloignées du marché du travail	12
Clientèle éloignée du marché du travail – Cadre de référence	12

Introduction

Contexte

Dans la recherche de l'équilibre budgétaire, tous les acteurs du marché du travail sont invités à participer à l'effort collectif d'optimisation des ressources. Or, dans un contexte à la fois de rareté de main-d'œuvre et de diminution des fonds attribués à certains programmes, les partenaires du marché du travail ont avantage à travailler de concert pour favoriser la mise en mouvement de toutes les clientèles éloignées du marché du travail, particulièrement les jeunes. Le Comité consultatif Jeunes (CCJ) s'est penché sur une problématique similaire en 2005 dans son avis *Appuyer les jeunes en voie d'exclusion dans leur démarche de réinsertion socioprofessionnelle*. En 2011, le CCJ a choisi de réaliser une seconde étude permettant d'actualiser ses connaissances sur cette problématique, tout en bonifiant les contenus par une démarche plus qualitative. La recherche se présente en deux volets bien distincts : une première enquête a été réalisée auprès de 421 jeunes alors que le second volet a été réalisé auprès de 110 intervenants oeuvrant au sein d'organismes en employabilité.

Problématique

L'objectif de ce projet de recherche était de dresser un portrait détaillé des obstacles à l'insertion professionnelle et des besoins exprimés par les jeunes québécois de 18 à 35 ans éloignés du marché du travail. En ce sens, cette étude visait à répondre à la question de recherche suivante : *Quelles sont les pratiques d'intervention adaptées aux diverses situations des jeunes qui ont des problèmes à se trouver un emploi ?*

Afin de répondre à cette question, il s'est avéré essentiel dans un premier temps d'identifier ces jeunes et leurs besoins. Par la suite, la conjugaison des résultats de l'enquête auprès des jeunes et ceux de l'enquête réalisée auprès des intervenants des organismes en employabilité a permis d'identifier les pratiques devant favoriser leur intégration dans un emploi de qualité¹.

Méthodologie

Enquête auprès des jeunes

La réalisation de cette première phase, effectuée à l'été 2011, ciblait les jeunes âgés de 18 à 35 ans éloignés du marché du travail. Également, ils devaient comprendre suffisamment le français pour être en mesure de répondre au questionnaire.

¹ RQuODE pour le compte du CCJ. Les jeunes éloignés du marché du travail au Québec - Sommaire exécutif, Janvier 2012a, p. 5

La sélection de ces jeunes répondants a été effectuée par des intervenants d'organismes en employabilité du Québec, en fonction du Cadre de référence sur la clientèle éloignée du marché du travail, élaboré par les différents acteurs en employabilité au Québec et établissant *les caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi année 2003-2004*².

Pour mieux comprendre qui sont les *personnes éloignées du marché du travail*, vous pouvez consulter, en annexe, le cadre de référence tel que défini par la Commission des partenaires du marché du travail, à laquelle nous aimerions ajouter, ci-dessous, la notion d'indépendance telle que définie par les travaux d'Olivier Galland (2000b), qui ont servi à orienter les questions du volet jeunes de la recherche, notamment.

Les attributs de l'indépendance

« Selon Galland, le concept d'indépendance permet un nouveau type d'exploitation des données visant à analyser les processus d'indépendance ou de dépendance des jeunes plusieurs années après leur sortie de l'école. Cette exploitation veut dépasser les limites des indicateurs monétaires de pauvreté servant à analyser les situations des jeunes. [...] Le passage à l'âge adulte est un moment de fragilité, un moment où l'on change d'état dans les domaines fondamentaux de la vie : résidentiel, économique et affectif. Cette traversée comporte des risques qui concernent plus particulièrement certaines catégories de jeunes dont l'objet de cette étude, les jeunes éloignés du marché du travail. C'est pourquoi l'utilisation du concept d'indépendance permet une lecture en termes d'atteinte par les jeunes des caractéristiques constitutives de l'âge adulte, soit l'occupation d'un emploi stable, l'autonomie financière, l'occupation d'un logement payé par le jeune et la formation d'un couple stable³ ». Bien qu'il soit possible, pour un jeune célibataire qui travaille à contrat, d'être « indépendant », le CCJ trouvait intéressant de mettre en lumière les travaux de Galland de par l'analyse de nouvelles données afin de déterminer le degré d'indépendance des jeunes.

L'aide d'une soixantaine d'organismes communautaires en employabilité a été mise à profit durant cette étape, et ce, dans 14 régions administratives du Québec. L'exercice a permis de récolter 421 questionnaires comportant une trentaine de questions.

Enquête auprès des intervenants

En parallèle, à l'automne 2011, une seconde enquête a été réalisée auprès des intervenants de divers organismes communautaires en employabilité. Un questionnaire en ligne autoadministré a permis de sonder 110 intervenants issus de 60 organismes. Provenant d'une variété de régions administratives, les intervenants sondés étaient membres de plusieurs réseaux en employabilité du Québec, dont le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ), le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO), le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) et le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE).

2 Les caractéristiques sont : une durée cumulative à l'aide sociale égale ou supérieure à quatre ans; une absence prolongée du marché du travail; une scolarité inférieure à la 4e secondaire; être âgé de 45 ans et plus; un statut de chef de famille monoparentale; des épisodes de contraintes dues à la santé; des enfants à charge de moins de cinq ans; la sortie d'un établissement de santé ou de détention. Bien que l'étude ait démontré que les personnes présentant jusqu'à deux caractéristiques réussissent assez bien à sortir de l'aide sociale dans un délai d'un an, le fait de cumuler trois caractéristiques ou même plus *compromet davantage les probabilités de retourner sur le marché du travail*.

3 RQuODE pour le compte du CCJ. Les jeunes éloignés du marché du travail au Québec - Sommaire exécutif, Janvier 2012a, p. 5

La recherche

Volet Jeunes

Profil des répondants

« Âgés en moyenne de 23 ans, les jeunes répondants au sondage sont majoritairement nés au Québec (85,2 %), sans enfant (78,2 %), de sexe féminin (55,5 %) et de langue française uniquement (55,8 %). Plus de trois répondants sur dix (30,4 %) résident dans la grande région de Montréal. En outre, 21,3 % des répondants d'origine étrangère proviennent d'Haïti⁴ ».

Les questions relatives au lieu de résidence des répondants ont permis d'identifier que plus de la moitié d'entre eux habitent en appartement (56,1 %), alors que près du tiers habite la grande région de Montréal (30,4 %).

Le lieu de résidence des répondants

En appartement	56,1 %
Chez ses parents	36,0 %
Propriétaire de sa maison	4,2 %
Autres : grands-parents, famille d'accueil, en thérapie ou en prison	3,7 %
Total	100,0 %

La région administrative de résidence

Montréal	30,4 %
Montérégie	21,0 %
Centre-du-Québec	6,9 %
Estrie	6,9 %
Laurentides	5,9 %
Chaudières-Appalaches	5,9 %
Bas-St-Laurent	5,9 %
Capitale-Nationale	4,2 %
Abitibi-Témiscamingue	3,7 %
Lanaudière	3,5 %
Mauricie	3,2 %
Gaspésie-île de la Madeleine	1,0 %
Saguenay-Lac-St-Jean	1,0 %
Outaouais	0,5 %
Total	100 %

« En ce qui a trait à leur occupation, 58,0 % des répondants déclaraient qu'ils n'étaient pas aux études en 2010 et près d'un jeune sur trois (29,2 %) avait pour principale occupation en 2010 d'être en emploi seulement. Au total, plus de 60 % des jeunes interrogés ne possédaient aucun diplôme, caractéristique de leur éloignement du marché du travail. Parmi les jeunes qui fréquentaient un établissement scolaire en 2010, 40,6 % ont déclaré être au niveau secondaire et 30,0 % ont dit vouloir compléter un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Au moment de l'enquête, plus de la moitié (52,0 %) des 421 répondants n'avait acquis aucun attribut de l'indépendance [...] tels que définis par les travaux de Galland (2000b), c'est-à-dire l'occupation d'un emploi stable, l'autonomie financière, l'occupation d'un logement payé par le jeune et la formation d'un couple stable dès l'âge adulte.

⁴ Ibid. p. 9.

Parmi cet échantillon de jeunes éloignés du marché du travail, 65,0 % ont déclaré avoir déjà éprouvé des difficultés à intégrer le marché de l'emploi. Plus du quart de ces répondants (28,2 %) ont d'ailleurs affirmé que l'obstacle le plus important était le fait d'acquérir le niveau d'étude requis par la profession envisagée⁵ ».

De plus, plusieurs jeunes déclaraient avoir des problèmes personnels d'ordre financier (31,8 %) ou émotif (23,6 %).

Au moment de l'enquête, le tiers (34,8%) des jeunes interrogés étaient en recherche d'emploi et plus du quart (27,5 %) étaient prestataires de l'aide sociale.

Occupation en 2010 (plusieurs réponses possibles)

En recherche d'emploi	34,8 %
Travail à temps plein	26,7 %
Travail à temps partiel	16,7 %
Au foyer	8,9 %
Travailleur saisonnier, occasionnel ou contractuel	8,3 %
Emploi étudiant	6,7 %
Aucune occupation	5,7 %
Travailleur autonome	3,6 %

Principales sources de revenus en 2010

Marché du travail	38,2 %
Aide sociale	27,5 %
Famille	15,2 %
Assurance-emploi	12,6 %
Prêts et bourses	3,7 %
Autres	2,6 %
Total	99,8 %

17,3 % des jeunes n'ont pas répondu à cette question.

Les besoins des jeunes

Par ailleurs, les 421 jeunes répondants étaient invités à identifier les problèmes vécus relativement aux pratiques d'emploi. Les besoins d'aide les plus récurrents (supérieurs à 40 %) se trouvent dans le tableau suivant :

Problèmes relatifs aux pratiques d'emploi (plusieurs réponses possibles)

Acquérir de nouvelles compétences ou un diplôme précis	51,8 %
Faire valoir mes compétences devant un employeur	46,3 %
Identifier des secteurs d'activité compatibles avec ma personnalité	44,2 %
Apprendre des techniques efficaces de recherche d'emploi	43,4 %
Connaître les mesures/programmes disponibles pour me supporter dans un retour à la formation	43,1 %
Connaître les mesures/programmes disponibles pour me supporter dans un retour sur le marché du travail	42,7 %
Me motiver	42,2 %

5 Ibid.

Les principales recommandations des jeunes

À la fin du questionnaire, les jeunes étaient invités à formuler quelques recommandations à diverses instances afin d'améliorer leur situation en emploi :

- 28,6 % des répondants déclarent que la communauté doit créer de l'emploi pour les jeunes;
- 27,1 % des répondants souhaitent que les entreprises instaurent des stages afin que les jeunes acquièrent une expérience de travail pertinente;
- 13,8 % des répondants invitent également les syndicats à offrir de tels stages.

En résumé, cette portion de la recherche a permis de refléter l'hétérogénéité des besoins de la clientèle ainsi que la nécessité de proposer des interventions dans un cadre flexible, adapté aux besoins de ces jeunes. « À défaut, les problèmes personnels du jeune éloigné persisteront et entraveront toute tentative de mobilisation dans une démarche d'intégration en emploi ».

Volet Intervenants

Le profil des répondants

Les 110 répondants du deuxième volet de la recherche travaillent comme intervenants en employabilité et proviennent de plusieurs régions administratives du Québec. Ce second volet de la recherche visait à colliger le point de vue des intervenants quant aux principales problématiques vécues par les jeunes éloignés et aux principaux défis relatifs à l'intervention, en plus d'ouvrir sur certaines pistes de recommandation. Il est possible que, parmi les répondants, plusieurs d'entre eux proviennent d'un même organisme.

Les réponses ont fait ressortir que plus de 80 % des répondants détiennent une formation universitaire, dont la déclinaison des diplômes se retrouve ci-contre.

Dernier diplôme complété par les répondants détenant une formation universitaire

Baccalauréat	71%
Maîtrise	22%
Certificat	6%
Doctorat	1%
Total	100%

Les domaines d'étude des intervenants sondés sont variés mais les réponses les plus récurrentes s'illustrent par le travail social, l'information scolaire et professionnelle, la psychologie, l'orientation, l'éducation et la psychoéducation.

Par ailleurs, les intervenants détenant une formation collégiale (16 %) possèdent généralement une technique d'intervention en délinquance, en travail social ou en éducation spécialisée.

En majorité, et peu importe leur niveau de formation, les intervenants détiennent entre une et cinq années d'expérience dans le domaine de l'employabilité. Plus précisément, 33 % des répondants cumulent de trois à cinq années, alors que 40 % des répondants ont plus de cinq années d'expérience.

Les services offerts par les organismes

Un large éventail de programmes destinés aux jeunes de 18 à 35 ans est offert par ces organismes. Les programmes et mesures les plus fréquemment cités sont *Service d'aide à l'emploi (SAE)*, *Projet de préparation à l'emploi (PPE)* et *Jeunes en actions*.

Programmes et mesures offerts aux jeunes de 18 à 35 ans par les organismes des répondants à l'enquête

Service d'aide à l'emploi (SAE)	64,5 %
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	48,2 %
Jeunes en action	46,4 %
Jeunes volontaires	25,5 %
Expérience emploi d'été	23,6 %
Connexion-Compétences	21,8 %

« L'offre de services semble également large et diversifiée, si l'on se fie aux types de services répertoriés par Emploi-Québec pour les organismes œuvrant auprès d'une clientèle jeune. À ce titre, la quasi-totalité des répondants travaillent au sein d'organismes offrant des services de base en employabilité, soit par l'accompagnement en vue de la recherche d'un emploi ou d'un retour aux études ainsi que l'aide à la rédaction de CV et de lettres et à la préparation aux entrevues. Plus de la moitié des répondants ont également affirmé offrir des services d'aide à la réorientation professionnelle, du counselling d'orientation et des stages⁶. »

Presque la moitié des organismes (46,4 %) offre un travail salarié ou une formation au sein d'une entreprise d'insertion ou d'entraînement, tandis que 15,5 % des organismes offrent un accès à un club de recherche d'emploi.

Les perceptions des intervenants quant aux caractéristiques, problématiques et besoins des jeunes fréquentant leur organisme

Les intervenants devaient, dans le cadre de l'enquête, cocher les principales caractéristiques de la clientèle jeunesse qu'ils accompagnent au sein de leur organisme. 93 % d'entre eux mentionnent la « monoparentalité » comme caractéristique alors que respectivement 88 % et 83 % inscrivent la toxicomanie et la judiciarisation. Finalement, 71 % des intervenants estiment que leur clientèle présente des caractéristiques reliées à des problèmes de santé mentale.

En ce qui a trait aux problématiques, les intervenants signalent à plus de 70 % le faible niveau de scolarisation et les problèmes d'alphabétisation des jeunes éloignés du marché du travail. Près de 60 % des intervenants soulignent le déficit de motivation et la difficulté à se mettre en mouvement de ceux-ci. Environ le tiers des intervenants a fait remarquer la faible estime de soi des jeunes éloignés du marché du travail alors que le quart fait référence notamment aux différentes dépendances à l'alcool, aux drogues, aux médicaments ou au jeu. Le cinquième des intervenants mentionne une situation familiale difficile parmi les principales problématiques.

Selon 75 % des intervenants ayant répondu au questionnaire, les besoins les plus importants des jeunes qui consultent les organismes en employabilité consistent dans un premier temps à apprendre les techniques et méthodes de recherche d'emploi. Environ 70 % soulignent le développement des compétences personnelles et professionnelles des jeunes alors que 60 % signalent leur besoin d'aide à faire reconnaître leurs compétences personnelles ou à se maintenir en emploi.

⁶ Ibid, p. 5

Les principales contraintes à l'intervention selon les organismes répondants

Les constats de la recherche ont fait ressortir la multitude et la diversité des problématiques des jeunes utilisateurs de services au sein des ressources externes. Plus de la moitié des intervenants répondant à l'enquête soutiennent qu'ils doivent sans cesse s'adapter à cette clientèle changeante. Près de 40 % des répondants précisent toutefois ne pas avoir les ressources humaines et financières pour y répondre de façon suffisante. Finalement, plus de 30 % des intervenants ont déploré la rigidité des certains programmes offerts à la clientèle jeune et éloignée du marché du travail.

Les principales recommandations des intervenants

« Avant de clore le sondage, les participants étaient invités à soumettre leurs recommandations en lien avec leurs pratiques d'intervention, la contribution des divers paliers gouvernementaux et la participation des entreprises, dans le but de faciliter l'intégration professionnelle des jeunes éloignés du marché du travail⁷ »:

- Mettre sur pied un programme de formation continue pour les intervenants, arrimé à la réalité du terrain;
- Développer une approche globale impliquant des acteurs de divers domaines et des ressources adéquates pour la clientèle éloignée du marché du travail;
- Stimuler la concertation entre les différents acteurs intervenant auprès des jeunes éloignés du travail pour assurer un continuum de services;
- Accroître la fréquence et la durée des interventions;
- Accroître le financement des organismes pour bonifier l'offre de services de préemployabilité, de stages rémunérés et de soutien en santé mentale;
- Revoir la durée des financements accordés aux organismes afin de limiter le temps consacré annuellement à la recherche de subventions et à l'harmonisation des pratiques;
- Assouplir les programmes offerts aux jeunes éloignés du marché du travail en permettant notamment une double participation aux différents programmes;
- Étendre l'âge d'admissibilité de certains programmes en employabilité aux plus jeunes (15 à 17 ans), dans le but d'offrir des services à titre préventif;
- Revoir les cibles de placement afin de mettre davantage l'accent sur les individus et leurs besoins particuliers que sur l'atteinte de résultats quantitatifs;
- Sensibiliser les employeurs à la réalité des jeunes éloignés du marché du travail et les mobiliser de façon efficace afin d'accroître leur collaboration pour qu'ils fassent davantage preuve de souplesse à l'égard de cette clientèle.

⁷ RQuODE pour le compte du CCJ. Les jeunes éloignés du marché du travail au Québec - Phase 2 - Enquête auprès des intervenants, Janvier 2012b, p. 11.

Conclusion

« À la lumière de cette analyse, il est possible de dégager certaines récurrences et corrélations dans le discours des intervenants en employabilité qui travaillent auprès des jeunes éloignés du marché du travail. Bien que la faible scolarisation de cette clientèle ressorte comme le principal obstacle à leur insertion professionnelle, selon les intervenants, la grande variété des problématiques vécues par les jeunes et identifiées par les répondants à l'enquête coïncide avec le besoin de ces derniers de s'adapter à cette réalité changeante. De plus, en lien avec le bas niveau de scolarité et l'absence de compétences professionnelles reconnues des jeunes éloignés du marché du travail, les intervenants ont identifié le développement des compétences personnelles et professionnelles parmi les besoins les plus criants de cette clientèle particulière. Cette identification des différentes contraintes alourdissant la pratique quotidienne des intervenants permet d'introduire l'examen des pistes de solution proposées⁸».

Vous pourrez retrouver les recommandations du CCJ dans le document *Avis - Jeunes éloignés du marché du travail* qui accompagne cette notice. Ces dernières y sont regroupées en trois grandes catégories :

- 1 - La méconnaissance des services; obstacle préalable à l'accompagnement
- 2 - L'hétérogénéité des besoins de la clientèle jeune et éloignée du marché du travail
- 3 - La rigidité du cadre de fonctionnement

8 RQuODE pour le compte du CCJ. Les jeunes éloignés du marché du travail au Québec - Sommaire exécutif, Janvier 2012a, p. 5.

Annexe 1 - Définition⁹ des personnes éloignées du marché du travail

Clientèle éloignée du marché du travail - Cadre de référence

Le présent cadre de référence sert à définir la notion de clientèle des personnes éloignées du marché du travail, en vue de faciliter les échanges entre les différents intervenants du marché du travail. Cette définition doit être inclusive, de façon à ne pas enfermer quiconque dans un moule ou un carcan, et suffisamment large, car on ne vise pas à tracer un portrait-robot ou un profil unique.

Le cadre de référence prend notamment en compte l'évaluation de la situation de la personne par rapport au marché du travail, la présence d'obstacles ou de limites, la condition sociale, les exigences du marché du travail, les situations évolutives pour les personnes, les ressources disponibles et l'accompagnement nécessaire.

Ainsi, l'ensemble de la clientèle visée par les services publics d'emploi d'Emploi-Québec se situe sur un continuum selon sa proximité du marché du travail. Les personnes qui peuvent envisager immédiatement un retour en emploi, et ce, même avec une aide en matière de recherche active d'emploi, ont un niveau élevé d'employabilité; on dit alors qu'elles sont près du marché du travail.

La distance qui sépare une personne du marché du travail est fonction de trois éléments fondamentaux, soit le profil ou les caractéristiques de la profession recherchée, les exigences du marché du travail et les caractéristiques personnelles. Plus il y a d'écart entre les caractéristiques de la personne, les exigences de la profession et le marché du travail, plus le degré d'éloignement est grand, au point d'en conclure que cette personne n'est pas en mesure d'entreprendre dès maintenant une démarche qui la conduira à terme à l'emploi.

Profil ou caractéristiques de la profession recherchée

La présence d'un objectif professionnel et le fait de satisfaire aux exigences requises pour un emploi sont des facteurs de succès importants. À l'inverse, les personnes qui n'ont pas d'objectif professionnel et qui ne remplissent pas les exigences de l'emploi (compétences particulières, connaissances, habiletés, etc.) peuvent augmenter, par ces éléments, leur degré d'éloignement du marché du travail.

Exigences du marché du travail

Les conditions du marché du travail dans lequel évoluent ces personnes peuvent aussi avoir un impact sur le degré d'éloignement. En effet, ces personnes, qui représentent une main-d'œuvre potentielle, peuvent être considérées comme peu « employables » sur le marché du travail actuel en raison des critères sélectifs du marché basés sur la scolarité, l'expérience et autres critères relatifs à l'emploi, ou en regard de la nature des emplois disponibles sur le territoire en lien avec leur qualification. Par ailleurs les entreprises doivent être sensibilisées à la force de travail de ce segment de la population, perçu comme plus ou moins rentable, pour combler leurs besoins de main-d'œuvre.

Ces personnes peuvent également éprouver des difficultés liées aux perceptions qu'ont à leur égard les employeurs ou leur entourage, et la société en général.

⁹ Commission des partenaires du marché du travail. Cadre opérationnel à l'intention des comités consultatifs, mars 2009, p. 25-27.

Caractéristiques personnelles

L'analyse de la situation de la personne en fonction de ses caractéristiques permet d'évaluer en partie le degré d'éloignement du marché du travail et, par conséquent, d'entrevoir les défis à relever et les moyens auxquels recourir. Toutefois, il faut considérer ce portrait comme un indicateur ainsi qu'un élément de l'évaluation globale qui doit être réalisée et non pas comme un facteur déterminant en soi.

En effet, certains facteurs ou caractéristiques des personnes peuvent nous donner des indices quant à la mesure de cet éloignement. À ce titre, une étude portant sur la clientèle à l'aide de dernier recours a permis de relever certaines de ces limitations.

La condition sociale dans laquelle se trouvent les personnes présentant plusieurs de ces caractéristiques limite considérablement leur possibilité d'accéder à un emploi et de le conserver dans le contexte actuel du marché du travail. Plusieurs d'entre elles ont peu de moyens matériels, des réseaux limités dans leur capacité de les soutenir et une santé souvent précaire.

Par ailleurs, la majorité des personnes éloignées du marché du travail n'ont pas perdu le sens de la valeur du travail. Pour elles, le travail représente l'accomplissement de soi, la fin de la dépendance par rapport à l'État et une source de fierté. Par contre, bien souvent, elles craignent de ne pas être à la hauteur. Elles vivent aussi fréquemment un sentiment de honte : honte de leur analphabétisme, des échecs scolaires répétés, des échecs au travail. L'établissement du portrait de la personne selon les caractéristiques qui précèdent permet de la définir comme personne éloignée du marché du travail au regard de l'ensemble des clientèles. Toutefois, c'est l'évaluation de la situation et des besoins de la personne, ainsi que des moyens disponibles pour répondre à ces besoins, qui est déterminante. Cette intervention doit comprendre : une évaluation spécifique des ressources personnelles, des conditions du milieu, du fonctionnement social; l'appui à la prise de décisions personnelles et professionnelles, un plan d'intervention individualisé et adapté; un accompagnement soutenu en vue d'assurer la réussite de ce plan d'action et, à terme, l'autonomie socioprofessionnelle.

Les interventions en employabilité doivent avoir un impact positif sur ces personnes et leur donner une chance raisonnable de se trouver un emploi. Les difficultés de ces personnes, notamment des difficultés d'adaptation, nécessitent une intervention globale en lien avec toutes les dimensions de leur situation. Au-delà de ces caractéristiques, l'éloignement reste relatif à la capacité à réaliser éventuellement une intégration en emploi. Aussi, même si une personne est identifiée comme éloignée du marché du travail, il est possible qu'elle puisse entreprendre une démarche qui la conduise, à terme, à l'emploi. Notons également que le portrait représente la situation de la personne à un moment précis et est susceptible d'évoluer dans le temps.

En conclusion

Donner une définition de « clientèle éloignée du marché du travail » comporte un défi majeur : éviter de tomber dans une description statique, de dresser simplement une liste de caractéristiques qui risquerait d'être utilisée de façon exclusive. De plus, au-delà de toutes les études de masse qui fournissent des indicateurs fort pertinents, il faut tenir compte de la dimension humaine, qui a un impact tout aussi important.

DGAMS/DMSE LE 16 JANVIER 2007